



Pour atteindre les objectifs contemporains de confort et d'économie d'énergie dans le bâti ancien :

- par la connaissance de ses qualités thermiques naturelles d'hiver et d'été,
- en comprenant son fonctionnement hygrothermique,
- en sachant choisir les interventions compatibles, efficaces et pérennes.

Organisés pour :

Maîtres d'ouvrage
et Maîtres d'œuvre :

- . Architectes,
- . Bureaux d'étude,
- . Ingénieurs,
- . Responsables administratifs,
- . Collectivités publiques.

3 jours de formation pour les professionnels

30 et 31 mai, 01 juin 2017

CAUE du Gard (Nîmes)

Formation créée par le département formation de Maisons Paysannes de France et le Cerema. Programme soutenu par les ministères du Logement, de la Culture et les grandes organisations professionnelles : CAPEB, FFB, Architectes du Patrimoine.

Une rencontre avec des professionnels spécialisés, comportant des échanges d'expérience et des études de cas concrets.

Les organisateurs

Le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE).

Le CAUE est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement grâce à des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation. Sa **mission de formation vient d'être renforcée** par la nouvelle loi Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine du 7 juillet 2016 qui lui donne l'agrément de droit pour la formation des Elus.

Les formateurs

Julien Burgholzer : Ingénieur des Travaux Publics de L'État - Architecte diplômé d'État - Responsable du groupe Construction du CEREMA / Direction territoriale Est.

Luc Van Nieuwenhuyze : Artisan maçon, spécialiste du bâti ancien et des usages de la chaux.

Amélioration THERmique du Bâti Ancien

Lieu de la formation

Maison de l'Habitat et de l'Environnement, CAUE du Gard, 29, rue Charlemagne, 30000 Nîmes
Une liste d'hôtels et de chambres d'hôtes vous sera fournie sur simple demande.

Nature de la formation

Adaptation et développement des compétences
Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Les objectifs pédagogiques

Identifier les qualités thermiques naturelles du bâti ancien,
Comprendre comment le bâti ancien réagit en présence de l'eau
Connaître et choisir les interventions utiles, celles qui ne le sont pas ou qui sont à éviter

Les méthodes pédagogiques

Exposés théoriques sous forme de présentation "power point"
Etudes de cas concrets
Visites d'opérations en cours,
Echanges et questions/réponses.

Les prérequis

Notions de base en bâtiment et en thermique du bâtiment

Le public

Maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'étude, collectivités publiques, entreprises, artisans, responsables administratifs, maîtres d'œuvre

Nombre de stagiaires

Formation limitée à 16 personnes

Frais individuels

600€ pour les 3 jours, déjeuners inclus.
(Prise en charge possible au titre de la formation professionnelle)

Durée et horaires de la formation

3 jours consécutifs de 7 heures, soit 21 heures
mardi : 9h00 - 12h30 et 14h – 17H30
mercredi : 9h00 - 12h30 et 14h – 18H30
jeudi : 9h00 - 12h30 et 14h – 16H30

Reconnaissance de la formation

Attestation de présence et attestation de fin de formation

Renseignements administratifs

Déclaration d'activité en cours de demande
Siret : 323 139 063 00057 – APE : 7111Z – Activités architecture
Adresse postale : 29, rue Charlemagne, 30000 Nîmes

1ère journée 1/1. Le bâti ancien face aux problèmes thermiques contemporains

Les enjeux : une nécessité d'amélioration.

Bâti existant / bâti pré industriel : 2 modèles différents. Les comportements du bâti ancien dans son environnement, les équilibres à conserver lors des interventions.

Les valeurs du bâti ancien dans la société moderne.

1/2. Connaissance architecturale du bâti ancien

Une sensibilité importante à son environnement, région, terroir et proximité.

Une analyse par métier, maçonnerie, charpenterie, couverture, menuiserie, équipements.

Les propriétés hygrothermiques des matériaux.

La thermique dans la conception globale.

2ème journée 2/1. Analyse scientifique

Rappels : propriétés thermiques et hygrométriques des matériaux.

Etat des connaissances : comportement thermique et hydrique du bâti ancien.

Etude de cas (sur dossier)

2/2 Synthèse architecturale et scientifique

Le diagnostic

Outils d'orientation et modélisation énergétique.

2/3 Le contexte réglementaire

La protection du patrimoine bâti

Les spécificités réglementaires du bâti ancien :

- Diagnostic de Performance Energétique (DPE).
- Réglementation Thermique de l'Existant (RTE_{Ex}).

Visite d'un chantier (fin prévue à 18h30)

3ème journée 3/1. Interventions, ouvrages et matériaux

Planchers bas.

Murs.

Planchers hauts, charpente, couverture.

Menuiseries.

Ventilation.

Informations et inscription

Contactez Albéric DELOUF

Tel : 04.66.36.10.60 – accueil@caue30.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courrier ou Email à :
Maison de l'Habitat et de l'Environnement - CAUE du Gard
29, rue Charlemagne, 30000 Nîmes
04 66 36 10 60 - accueil@caue30.fr
Accompagné d'un acompte de 200€ à l'ordre de « CAUE du Gard », sauf prise en charge par un organisme financeur
Le CAUE du Gard se réserve le droit d'annuler la formation par manque de participants et procédera au remboursement de l'acompte.

Formation

Dates : 30 et 31 mai, 01 juin 2017

Intitulé : Amélioration Thermique du Bâti Ancien

Lieu : CAUE du Gard (Nîmes)

Participant

Nom : Prénom :

Fonction : Tél direct ou mobile :

Email :

Entreprise

Raison sociale :

N° Siret : Code NAF : Effectif :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Responsable formation (si différent ci-dessus)

Nom : Prénom :

Tél : Email :

Adresse de l'organisme pour facturation (si différent ci-dessus)

Raison sociale :

Nom :

Adresse :

Code Postal : ; Ville : Tél :

Nom du signataire :

Fonction du signataire :

Ci-joint chèque de

Date : Signature :

Cachet de l'entreprise

Conformément à l'art. 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, modification, rectification et suppression des données vous concernant que vous pouvez exercer par courriel : accueil@caue30.fr